



Les personnels de l'Éducation Nationale, les agents des collectivités territoriales et les parents d'élèves soussignés considèrent que l'annonce du président de la République le 13 avril de rouvrir les crèches, les écoles et les établissements scolaires à partir du 11 mai, alors même que tous les lieux publics resteront fermés, est irresponsable, dangereuse, impossible.

L'Ordre des médecins dénonce dans ce choix « un manque absolu de logique », qui ne pourra qu'aggraver l'épidémie. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) préconise la mise en place du dépistage systématique pour sortir de la crise sanitaire.

Les gestes barrières ne pourront être respectés compte tenu de l'âge des élèves ou du nombre d'élèves par classe. Comment éviter une nouvelle flambée épidémique quand près de 900.000 professeurs et 12 millions d'élèves seront rassemblés en classe, auxquels il faut ajouter tous les personnels d'éducation, d'administration, de direction, les personnels médico-sociaux, ainsi que les personnels territoriaux, seront amenés à se déplacer et à entrer en contact ? Sans parler des regroupements dans la cour de récréation, de la sieste en maternelle, des repas collectifs, des internats, des transports...

Le CHSCT ministériel indique dans un avis voté par FO et FSU : *"Le CHSCT M demande un dépistage généralisé aux personnels et aux élèves comme préalable à toute reprise d'activité"*.

Nous, soussigné(e)s considérons que sans dépistage généralisé, sans les mesures de protection nécessaires, toute reprise est inacceptable.

Nous refusons que l'école et nos vies soient la variable d'ajustement des besoins du MEDEF.

Nous, soussigné(e)s, exigeons des préalables à toute reprise d'activité :

- **Le dépistage systématique de tous les personnels et des élèves ;**
- **La mise en œuvre de toutes les mesures de protection nécessaires (équipements de protection à hauteur des besoins, désinfection totale des locaux, tests quotidiens...).**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le SNUDI-FO 63. Elles sont conservées pendant une période maximale d'un an et sont destinées à faire valoir cette pétition. Conformément au RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification ou de suppression de vos données en nous écrivant à fo.snudi63@gmail.com